

Catalyser les actions régionales

La collaboration régionale est un moyen pour de nombreux pays, qui se heurtent à des problèmes communs, de prendre des mesures efficaces afin de réaliser des objectifs partagés, comblant ainsi le fossé entre les efforts nationaux et les initiatives internationales. Les forêts et les bassins versants transcendent les frontières nationales, et la gestion de chaque pays exerce une incidence sur les ressources forestières de la région à laquelle il appartient. Quand il existe des similarités sous l'angle du type de forêt, du développement économique, de la langue, de la culture et d'autres facteurs, il est plus facile de prendre des décisions concertées visant l'amélioration de la gestion des ressources forestières au niveau national et au niveau mondial. Comme le montrent les exemples présentés dans ce numéro d'*Unasylva*, les groupes régionaux pourront être aussi mieux à même de s'accorder sur les modes de mise en œuvre.

À noter que, s'il est vrai que la structure organisationnelle de la FAO regroupe les pays du monde en régions et sous-régions bien définies, pour les besoins de cet *Unasylva* le terme «régional» est utilisé de façon plutôt lâche, et décrit dans certains cas des accords, initiatives et processus que la FAO et d'autres pourraient considérer comme sous-régionaux.

Dans son aperçu, R.M. Martin décrit les avantages et limitations des approches régionales, et fournit une typologie de différents types de collaboration intrarégionale – y compris des processus pour l'élaboration de critères et indicateurs de gestion durable des forêts; des processus de haut niveau sur les forêts; des groupes économiques et commerciaux régionaux; des réseaux régionaux dans des domaines comme la recherche, l'enseignement et la coopération technique. Il souligne aussi l'appui donné par la FAO aux régions, y compris les bureaux régionaux et sous-régionaux, les Commissions régionales des forêts et les projets régionaux. Un encadré décrit l'utilisation d'études prospectives régionales du secteur forestier dans la planification de futurs enjeux.

P. Koné *et al.* présentent l'histoire et les activités des six Commissions régionales des forêts de la FAO, qui conseillent cette dernière en matière de formulation de politiques et d'établissement de priorités pour son programme forestier. Ces commissions œuvrent de plus en plus activement en matière de constitution de réseaux, d'échange d'informations et de recherche de solutions aux problèmes, par le biais de groupes de travail. En tant qu'instances permettant aux pays de travailler ensemble à l'identification de solutions communes pour les questions forestières, les commissions aident à traduire les engagements mondiaux en actes dans les régions.

La Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (CMPFE) est un bon exemple de processus entrepris par un pays et dont le succès s'explique en partie par le haut niveau d'appui politique. T. Juszczak et ses coauteurs décrivent les activités de la CMPFE dans plusieurs domaines qui revêtent une grande importance pour la région: la collaboration entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest; les critères et indicateurs paneuropéens; les aspects économiques des forêts;

et la coopération intersectorielle visant la conservation de la diversité biologique des forêts.

La Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) a coordonné la coopération régionale en matière forestière pendant deux décennies. L. Mubaiwa, dans son article, se penche sur le Protocole du secteur forestier récemment mis au point par la SADC, signé par la grande majorité de pays de la Communauté en 2002 mais non encore ratifié; il pourrait offrir un bon cadre décisionnel pour la gestion des ressources forestières de la région, à condition d'être appuyé et mis en œuvre avec efficacité. Son succès dépendra de l'engagement de toutes les parties prenantes et de l'équilibre entre la souveraineté et la bonne volonté des pays participants.

En Afrique centrale, il existe nombre d'initiatives régionales intéressant le développement du secteur forestier – la Conférence sur les écosystèmes forestiers denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC), la Conférence des ministres chargés des forêts en Afrique centrale (COMIFAC) et le Partenariat forestier dans le bassin du Congo institué récemment. J.P. Koyo note que ces initiatives démontrent la volonté politique d'inverser la tendance au déboisement dans la région, mais qu'elles n'ont pas encore donné de résultats tangibles sur le terrain. Il postule que l'amélioration des conditions socioéconomiques et une meilleure coordination entre le secteur forestier et les autres secteurs sont indispensables pour leur succès.

N. Sizer décrit les efforts accomplis par quatre processus régionaux en Asie – l'application des lois forestières et la gouvernance en Asie, le Partenariat sur les forêts asiatiques, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique de la FAO – pour s'attaquer à un problème spécifique: l'exploitation forestière illégale. Il examine les questions de chevauchement et souligne l'importance de la collaboration entre les processus. Son analyse laisse entendre que le succès des approches régionales dépend du choix d'objectifs clairs, d'une grande participation, de la direction partagée et de la propriété régionale du processus.

Le dernier article par E. Elías décrit aussi une initiative régionale ayant un objectif bien précis: le Processus de Tarapoto pour l'élaboration de critères et indicateurs de gestion durable des forêts amazoniennes. Entrepris dans le cadre de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne, le processus est le résultat de cinq ans de consultation à tous les niveaux dans et entre les huit pays membres de l'Organisation. Quinze indicateurs prioritaires ont été identifiés et sont maintenant en cours de validation en coopération étroite avec les programmes forestiers nationaux de chaque pays.

La question met aussi en évidence plusieurs autres initiatives et processus – la Stratégie forestière pour l'Amérique centrale; les accords de collaboration pour la gestion durable des forêts des Îles du Pacifique; le Forum sur les forêts d'Asie du Nord-Est; et une initiative de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord visant l'évaluation des ressources forestières au niveau régional. Ensemble, ces initiatives montrent le pouvoir et la promesse de l'action régionale. De toute évidence on ne peut remplacer l'engagement local et national vis-à-vis de la gestion durable des forêts, mais des approches régionales peuvent stimuler et compléter l'intérêt mondial pour une meilleure gestion des forêts.